

COMMUNIQUE DE PRESSE

51 M€ investis pour l'eau en Rhône-Alpes au 4^{ème} trimestre 2015

Le territoire de **Rhône-Alpes** reçoit, pour 1 026 opérations, **51 M€ d'aides** de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Un peu plus du tiers de ces aides est alloué à la **gestion quantitative de l'eau** (réduction des fuites sur les réseaux d'eau potable des collectivités pour l'essentiel, suite à l'appel à projet lancé par l'agence), 24% à des opérations de **réduction des rejets de pollution domestique**, 18% à des travaux de **préservation de la qualité de l'eau potable ou de renouvellement des réseaux dans les communes rurales** et 16% concernent la **préservation et la restauration des milieux aquatiques**.

Au total, les décisions d'attribution des aides de l'agence de l'eau, pour le 4^{ème} trimestre 2015, totalisent un montant de 146,9 millions d'euros pour financer près de 2 800 projets pour l'eau sur les bassins Rhône Méditerranée et Corse.

Parmi eux, 3 projets remarquables :

- **Pour préserver la ressource en eau et lutter contre les fuites**

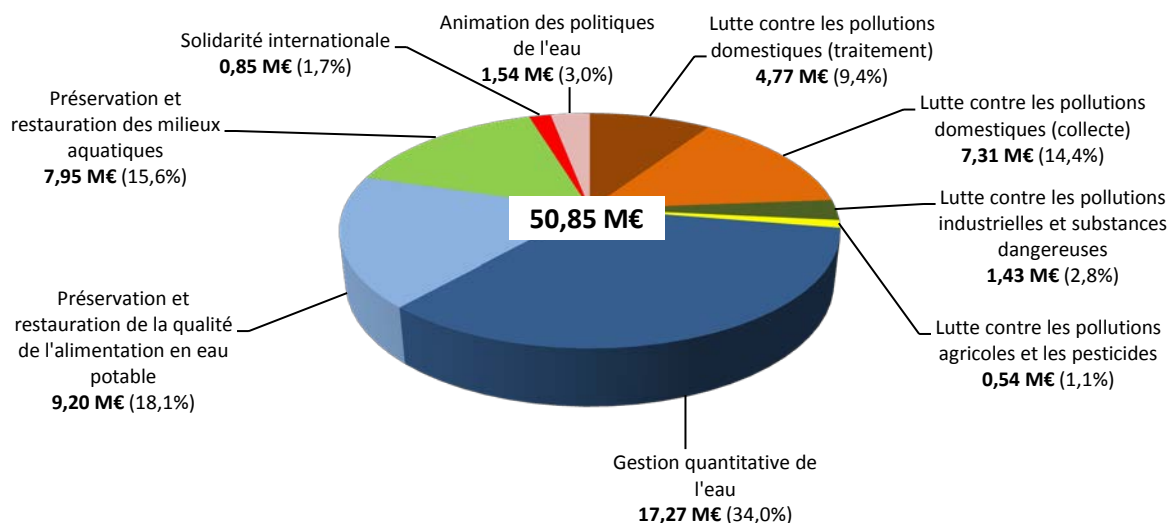
La commune de Vienne (38) réhabilite sa principale canalisation d'eau potable implantée dans le lit moyen de la Gère et vulnérable aux casses. Les travaux permettront une **économie de 1 275 000 m3/an** sur des prélèvements effectués dans le territoire des 4 Vallées du Bas Dauphiné, déficitaire en eau. L'agence de l'eau attribue à la commune une subvention de **4,2 M€**

Toujours sur le territoire des 4 Vallées du Bas Dauphiné, **le Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Amballon (38)**, qui alimente 8 communes en eau potable, va également réduire les fuites sur son réseau d'eau potable pour **réduire ses prélèvements de 200 000 m3/an** dans la nappe d'accompagnement fluvio-glaciaire des vallées de Vienne, déficitaire en eau. L'agence de l'eau lui octroie une subvention de **1 M€**.

- **Pour améliorer l'alimentation en eau potable**

La commune de Saint Martin de Belleville (73), qui accueille les stations de sports d'hiver des Ménuires et de Val-Thorens, achève la mise en conformité de l'eau potable distribuée et reçoit une subvention de l'agence de l'eau de **700 K€** (30% du montant des travaux).

**Aides Agence de l'eau RMC
Région Rhône-Alpes
Décisions 4ème trimestre 2015**



A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, dédié à la protection de l'eau. Elle perçoit l'impôt sur l'eau payé par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs... Chaque euro collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations pour mettre aux normes les stations d'épuration, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières. La commission des aides délibère 4 fois par an pour allouer les aides dans le cadre de son programme d'intervention 2013-2018 « Sauvons l'eau » qui investit 3,6 milliards d'euros sur 6 ans. Elle est composée des membres du conseil d'administration de l'agence de l'eau.

Contacts presse :

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse – Valérie Santini – 04 72 71 28 63 valerie.santini@eurmc.fr

Agence Amalthea – Claire Faucon : 04 26 78 27 13 – cfaucon@amalthea.fr